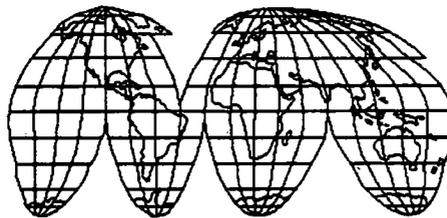


**Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine**

**This Week
in Trade and
Foreign Policy**

du 16 au 23 décembre 1993



COMMUNIQUÉS :

Le gouvernement du Canada et la Société de développement Desjardins collaborent à un projet en Russie

Le 20 décembre 1993, n° 233

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé une contribution de 2,5 millions de dollars à la Société de développement international Desjardins (SDID) pour l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire et la création d'un réseau de 20 caisses populaires dans les régions rurales de la Russie. Ce projet sera mis en oeuvre conjointement par la SDID, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le Comité russe pour la création de coopératives d'épargne et de crédit. «Je me réjouis de l'implication de la SDID dans ce projet. La SDID est le partenaire canadien idéal étant donné son savoir-faire en matière d'établissement de caisses populaires agricoles au Canada», a déclaré M. Ouellet. Ce projet fait partie d'un programme quinquennal d'aide technique à la Russie s'élevant à 150 millions de dollars. Ce programme a pour objectifs de faciliter la transition vers une économie axée sur le marché, d'appuyer l'établissement de la démocratie et d'accroître le commerce et les investissements canadiens.

M. MacLaren accueille avec satisfaction la décision sur le bois-d'oeuvre

Le 15 décembre 1993, n° 232

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, s'est réjoui de la décision rendue par un groupe spécial binational constitué en vertu de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALE) dans le différend de longue date concernant les exportations canadiennes de bois d'oeuvre vers les États-Unis. «La décision du groupe spécial constitue une victoire importante, car elle vient confirmer le bien-fondé de la position canadienne, selon laquelle il n'existe pas de motifs valables justifiant d'assujettir à un droit compensateur les importations de bois d'oeuvre en provenance du Canada», a déclaré M. MacLaren. Nous comptons bien que les États-Unis donneront suite aux recommandations du groupe spécial en abolissant ce droit compensateur dans les plus brefs délais.»

M. Ouellet déplore la violence politique au El Salvador

Le 17 décembre 1993, n° 231

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a déploré aujourd'hui la réapparition de la violence politique au El Salvador. «Bien que des progrès considérables aient été accomplis depuis la fin de la guerre civile, en décembre de l'année dernière, l'accroissement de la violence au El Salvador pourrait compromettre le processus de paix et la préparation des élections nationales prévues pour mars 1994», a dit M. Ouellet. M^{me} Christine Stewart, secrétaire d'État à l'Amérique latine et à l'Afrique, a réaffirmé l'appui du Canada à la mission d'observation des Nations Unies au El Salvador (ONUSAL), au cours de sa visite aux Nations Unies, à New York, plus tôt cette semaine. La mission surveille la mise en oeuvre des accords de paix, le respect des droits de la personne et les préparatifs électoraux. Le Canada a versé à peu près 240 000 dollars au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), afin de former et d'équiper des agents électoraux, ainsi qu'aux organismes non gouvernementaux d'El Salvador, en vue de promouvoir la participation de la population au processus électoral.

Le Canada et la Russie s'apprêtent à mettre sur pied un projet de forêt modèle

Le 17 décembre 1993, n° 230

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et la ministre des Ressources naturelles, M^{me} Anne McLellan, ont annoncé aujourd'hui que la Russie et le Canada oeuvreront de concert afin d'établir une forêt modèle en Russie. Ce pays est notre deuxième partenaire dans le cadre du Programme international des forêts modèles. «Le Canada se réjouit d'avoir la Russie comme partenaire dans le cadre du Programme international des forêts modèles. La coopération entre pays sur des questions difficiles liées au développement durable revêt une importance cruciale pour leur règlement. Je suis persuadé que ce programme constituera un exemple fructueux que nous pourrions porter à l'attention de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) lorsqu'elle examinera le dossier des forêts internationales en 1995», a déclaré M. Ouellet.

M. Ouellet se réjouit de la déclaration anglo-irlandaise

Le 16 décembre 1993, n° 229

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est réjoui aujourd'hui de la Déclaration conjointe sur l'Irlande du Nord, émise à Londres le 15 décembre par MM. John Major et Albert Reynolds, premiers ministres du Royaume-Uni et de l'Irlande. «Les premiers ministres Major et Reynolds viennent de franchir une étape importante dans leurs efforts pour favoriser la paix, la stabilité et la réconciliation en Irlande. J'espère que ceux qui ont poursuivi leurs objectifs par la violence auront maintenant la sagesse de saisir cette possibilité de concilier pacifiquement leurs divergences de vues», a déclaré M. Ouellet. Les principes contenus dans la Déclaration conjointe respectent les droits, les croyances et les valeurs des deux collectivités irlandaises et reconnaissent la nécessité d'obtenir le consentement de la population de l'Irlande du Nord. M. Ouellet a souligné que le Canada soutient depuis longtemps les efforts pour rétablir la paix en Irlande du Nord.

DISCOURS :

Je tenais à vous rencontrer pour vous dire de vive voix l'importance que le nouveau gouvernement accorde à l'Ukraine. Nous pouvons être fiers d'avoir été le premier pays occidental à reconnaître l'Ukraine. Mais nous devons aussi admettre qu'il nous faut faire davantage pour construire la relation spéciale que nous souhaitons. Nous voulons bâtir un véritable partenariat et établir des liens plus solides dans toutes les sphères : politique, économique, sociale et commerciale. [...] Le prochain sommet du G-7 en Italie devrait mettre l'accent sur l'Ukraine. Pour préparer le terrain, le Canada favorise